

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANTIBES - 0601 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 02/07/2026 - B2026/004082 - 2017 B 00157 - 825 393 689 - A.BUCHER
IMMOBILIER



CONSEIL & EXPERTISE
COMPTABLE

SASU A.BUCHER IMMOBILIER

99 BD PRESIDENT WILSON
Résidence le Santa Fé
06160 JUAN LES PINS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANTIBES | 1, avenue Guillaubert - 06600 ANTIBES - 04 92 91 43 43
CANNES | 13, rue d'Antibes - 06400 CANNES - 04 92 91 43 43
GRASSE | 225 route de Cannes- 1er étage - 06130 GRASSE - 04 92 60 77 10

SASU - SIRET 395 005 051 00036 - TVA Intracommunautaire Fr18395005051 - 6920Z - Activités comptable

www.quantis-conseil.fr

COMPTES ANNUELS du 01/01/2025 au 31/12/2025

Pages

COMPTES ANNUELS

- Détail des comptes bilan actif passif	2 et 3
- Détail Compte de résultat	4 à 6

DOSSIER DE GESTION

- Tableau de financement	7 et 8
- Du résultat à la trésorerie	9
- Soldes intermédiaires de gestion	10
- Analyse de votre entreprise	11
- Annexe ANC 2022-06	12 à 19

DOSSIER FISCAL

- Liasse 2065	20 et 21
- Liasses 2033-A à 2033-F	22 à 27

AUTRES ETATS

- Etat des Immobilisations	28 à 30
----------------------------	---------

QUANTIS ANTIBES

1 Avenue GUILLABERT

06600 ANTIBES

04.92.91.43.43

CONFORME

A

L . O R I G I N A L

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.

La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Liste des principales méthodes

- Méthodes comptables adoptées pour la comptabilisation de transactions pour lesquelles il n'existe pas de méthode explicite sont :

Rien à signaler.

Événements post-clôture

Rien à signaler.

7 1 9 1 8 0 ' 7

A

CONFORME

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Informations significatives

Rien à signaler.

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Matériel de bureau et matériel informatique	6 108	2 400	2 928	5 580
Immobilisations financières				
Participations	549	83		632
Autres immobilisations financières	1 110	11		1 120
TOTAL GENERAL	7 766	2 493	2 928	7 332

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Matériel de bureau et matériel informatique	5 199	1 082	2 798	3 483
TOTAL GENERAL	5 199	1 082	2 798	3 483

CONFORME
A
L'ORIGINAL



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Durée d'utilisa- tion ou taux d'amor- tissement	Mode d'amortissement
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Matériel de bureau et matériel informatique	3 à 4 ans	Linéaire

Etat des dépréciations

	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL					

- RÉÉVALUATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET FINANCIÈRES -

(Art. 832-3)

État des immobilisations réévaluées

	Montant brut à la clôture de l'exercice	Dont complément de réévaluation	Écart incorporé au capital	Produit de cession transféré en réserve
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Agencements et aménagements de terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Installations générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et matériel informatique	5 580			
Mobilier				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations	632			
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres immobilisations financières	1 120			
TOTAL GENERAL	7 332			

CONFORME

A

L. ORIGINAL

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

État des amortissements relatifs aux réévaluations

	Amortissement initial	Amortissement complémentaire de réévaluation	Amortissement TOTAL
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Agencements et aménagements de terrains			
Constructions			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Installations générales, agencements, aménagements divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et matériel informatique	1 082		3 483
Mobilier			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations financières			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Autres immobilisations financières			
TOTAL GENERAL	1 082		3 483

- DÉPRÉCIATIONS DE L'ACTIF CIRCULANT-

(Art. 832-8)

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

CONFORMÉ
A
L'ORIGINAL

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des échéances des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 120	1 120	
Autres créances clients	4 216	4 216	
Personnel et comptes rattachés	6 100	6 100	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	203	203	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 558	2 558	
Charges constatées d'avance	193	193	
TOTAL	14 391	14 391	

Charges constatées d'avance, fournisseur : Vivons mieux ensemble 29.18€
Charges constatées d'avance, fournisseur : Licence Sophos 29.64€
Charges constatées d'avance, fournisseur : Allianz 135.60€

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

Actions / parts sociales	Valeurs nominales en euros	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
actions	10.00	250			250

Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie

	Nombre d'actions / parts sociales	Valeur nominale	Commentaires/Droits conférés
Actions ordinaires	250	10	
TOTAL	250		

CONFORME

A

L'ORIGINAL

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	2 500			
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecart de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale	250			
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	18 435	1 884		
Résultat de l'exercice	1 884			
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres	23 069	1 884		

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				2 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecart de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale				250
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				20 319
Résultat de l'exercice				3 647
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres				19 423

- PRÉCISIONS SUR LES PROVISIONS SIGNIFICATIVES ET CERTAINS PASSIFS -

(Art. 832-14)

CONFORME

A

L. ORIGINAL

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 565	1 565		
Personnel et comptes rattachés	10 099	10 099		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 752	10 752		
Impôts sur les bénéfices	53	53		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 166	5 166		
Autres impôts taxes et assimilés	219	219		
Groupe et associés	29	29		
Autres dettes	4 216	4 216		
TOTAL	32 099	32 099		

- PRÉCISIONS RELATIVES À CERTAINS ÉLÉMENTS -

(Art. 832-19)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
--	---------

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	944
Dettes fiscales et sociales	15 333
Autres dettes	4 216
TOTAL	20 493

Détail dettes sociales à payer :
 Dettes sur congés payés : 3098.86€
 Autres charges sociales à payer : 7000.00€
 Charges sociales sur congés payés : 1391.08€
 Charges sociales à payer : 3790.67€
 Charges à payer - Formation : 52.41€

- PRÉCIS. RELATIVES AUX PRODUITS ET CHARGES INSCRITS EN RÉG. EXCEP. -

(Art. 832-21)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Avantages en nature véhicule	3 356	
TOTAL	3 356	

CONFORME

A

L. ORIGINAL

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

BUCHER Anthony PRESIDENT

CONFORME
A
L'ORIGINAL



SASU A.BUCHER IMMOBILIER

99 BD PRESIDENT WILSON
Résidence le Santa Fé
06160 JUAN LES PINS

DOSSIER FISCAL

QUANTIS ANTIBES
1 Avenue GUILLABERT

06600 ANTIBES
04.92.91.43.43

CONFORME
A



L.O R I G I N A L

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012025	et clos le	31122025	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SASU A.BUCHER IMMOBILIER		99 BD PRESIDENT WILSON Résidence le Santa Fé 06160 JUAN LES PINS	
SIRET	8 2 5 3 9 3 6 8 9 0 0 0 2 1		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Agence Immobilière	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit	3 524
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2. Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A	Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies	
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	Autres dispositifs	
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	
5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)	Base d'imposition	Chiffre d'affaires
		Taux d'imposition
6. Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM)	Base d'imposition	Taux d'imposition

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	---	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
QUANTIS ANTIBES 1 Avenue GUILLABERT 06600 ANTIBES Tél: 04.92.91.43.43			
		Identité du déclarant:	
		Date:	31/03/2026
		Lieu:	ANTIBES
		Qualité et nom du signataire:	PRESIDENT
		Signature	BUCHER Anthony

Examen de conformité fiscale (ECF)

Cegid Quadra

CONFORME

A

Désignation de l'entreprise		SASU A.BUCHER IMMOBILIER										Néant ☐							
Adresse de l'entreprise		99 BD PRESIDENT WILSON 06160 JUAN LES PINS																	
Numéro SIRET *		8 2 5 3 9 3 6 8 9 0 0 0 2 1										Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2	
												Exercice N clos le		3 1 1 2 2 0 2 5		Exercice N-1 clos le		3 1 1 2 2 0 2 4	
												Brut		Amortissements - Provisions		Net		Net	
												1		2		3		4	
ACTIF																			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012														
		Autres *	014		016														
	Immobilisations corporelles *		028	5 580	030	3 483	2 096	908											
	Immobilisations financières * (1)		040	1 752	042		1 752	1 659											
	Total I (5)		044	7 332	048	3 483	3 848	2 567											
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052															
		060		062															
	Marchandises *		060		062														
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	270	066		270												
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	4 216	070		4 216												
		Autres * (3)	072	8 862	074		8 862	8 940											
	Charges constatées d'avance *		092	193	094		193	252											
	Valeurs mobilières de placement		080		082														
	Disponibilités		084	816 686	086		816 686	785 800											
	Total II		096	830 227	098		830 227	794 993											
Total général (I+II)		110	837 559	112	3 483	834 075	797 560												
PASSIF												Exercice N NET		1		Exercice N-1 NET		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		2 500	2 500													
	Ecart de réévaluation		124																
	Réserve légale		126		250	250													
	Réserves réglementées *		130																
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131																
	Report à nouveau		134		20 319	18 435													
	Résultat de l'exercice		136		(3 647)	1 884													
	Subventions d'investissement		137																
	Provisions réglementées		140																
	Total I		142		19 423	23 069													
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges		154																
	Emprunts et dettes assimilées		156																
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		782 554	748 913													
	Fournisseurs et comptes rattachés		166		1 565	1 183													
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)		169	5 166	172	26 288	24 238												
	Comptes courants d'associés		173		29	156													
	Autres dettes		175		4 216														
	Produits constatés d'avance		174																
	Total III		176		814 653	774 490													
	Total général (I + II + III)		180		834 075	797 560													
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195														
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	2 493													
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	250													

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A. P. M. à l'original

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SASU A.BUCHER IMMOBILIER

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982		Déficits imputés	983	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Déficits reportables	984	
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter		Déficits de l'exercice	860	3 524
				Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	3 524

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Montant de la TVA collectée	374	36 769
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	5 704
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social	690		Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social	691	
Revenu brut social (si le montant est négatif)	692		Revenu brut social (si le montant est positif)	693	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copie à l'original

5

Désignation de l'entreprise : SASU A.BUCHER IMMOBILIER		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2025		et clos le : 31/12/2025	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	2
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	195 379
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	120
TOTAL 1		106	195 498
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	5
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial		113	
Variation positive des stocks		111	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	5
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	8 184
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	39 014
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	3
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	47 201
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	148 302
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	148 302
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	195 498
Effectifs au sens de la CVAE *		023	2
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	01/01/2025
Date de cessation		186	31/12/2025

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs

Copie à l'original

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 5

N° SIRET 8 2 5 3 9 3 6 8 9 0 0 0 2 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU A.BUCHER IMMOBILIER

ADRESSE (voie) 99 BD PRESIDENT WILSON Résidence le Santa Fé

CODE POSTAL 06160 VILLE JUAN LES PINS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	250
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	1	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	250

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M. Nom de famille BUCHER Prénom(s) Anthony

Nom d'usage % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 250

Naissance : Date 291073 N° Département 54 Commune DOMBASLE SUR M Pays FR

Adresse : N° 8 Voie Aristide BRIAND

Code postal 06600 Commune ANTIBES Pays France

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

CONFORME

A

L. ORIGINAL

SASU A.BUCHER IMMOBILIER

99 BD PRESIDENT WILSON

Résidence le Santa Fé

06160 JUAN LES PINS

AUTRES ETATS

QUANTIS ANTIBES

1 Avenue GUILLABERT

06600 ANTIBES

04.92.91.43.43

CONFORME

A

L . O R I G I N A L

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Compte : 21830000 MATERIEL DE BUREAU

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00003 000	ORDI PORTABLE HP 14 Rebut	582.47 582.47-	230319	L 33,33	582.47		582.47 582.47-		311225
00011 000	ORDINATEUR PORTABLE Date de mise en service : 13/01/2021	708.33	201220	L 25,00	702.50	5.83	708.33		
00024 000	ORDI PORTABLE ASUS S533EA-BN168T	977.50	120421	L 25,00	909.89	67.61	977.50		
00025 000	DARTY DISQUE DUR 2 BAIES 4 TO	208.32	200421	L 25,00	192.77	15.55	208.32		
00026 000	DARTY IMPRIM MONOFONCTION	158.32	260621	L 25,00	139.23	19.09	158.32		
00027 000	ENCEINTE CONNECTEE DENON Rebut	208.33 208.33-	020221	L 25,00	203.76	4.57	208.33 208.33-		311225
00028 000	ENCEINTE BLUETOOTH	149.17	260621	L 25,00	131.18	17.99	149.17		
00029 000	ENCEINTE GOOGLE NEST Rebut	83.32 83.32-	260621	L 33,33	83.32		83.32 83.32-		311225
00030 000	IPHONE 13 BLUE 128 GB ZDD Cession (250,00)	743.50 743.50-	110322	L 33,33	696.64	46.86	743.50 743.50-		300325
00031 000	IPHONE 13 MIDNIGHT 128GB Rebut	831.66 831.66-	160422	L 33,33	751.91	79.75	831.66 831.66-		311225
00032 000	PC ASUS	499.17	260822	L 25,00	293.34	124.79	418.13	81.04	
00033 000	IPAD 64 GO BLEU Rebut	478.83 478.83-	111122	L 25,00	256.15	92.49	348.64 348.64-	130.19 130.19-	091025
00034 000	I PAD 64GO JAUNE	478.83	111122	L 25,00	256.15	119.71	375.86	102.97	
00050 000	IPHONE 16 128 GO SARCELLE MYED3ZD/A HXYW431JYR	807.50	300325	L 33,33		204.27	204.27	603.23	
00051 000	IPHONE 16 PLUS 256 GO OUTREMER MKY23ZD/A J93Q96MW2Y	1 040.83	300325	L 33,33		263.30	263.30	777.53	
00059 000	IPAD WI FI 128 GO BLEU MD4A4TY/A K45469FT6T	326.83	101025	L 25,00		18.58	18.58	308.25	
00060 000	BOULANGER MIRO CHAINE ENCEINTE	224.73	241225	L 33,33		1.64	1.64	223.09	

Compte : 26170000 PARTS SOCIALES SOCAF CAPITAL A

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00021 000	SOSUCRIPTION DU 26/04/21	35.00	260421	N 0,00				35.00	
00022 000	SOCAP	5.00	240821	N 0,00				5.00	
00035 000	REVALORISATION 51 PARTS " A " < 31/12/20 à 5e	255.00	010122	N 0,00				255.00	
00037 000	SOUSCRIPTION 11 PARTS A	55.00	271022	N 0,00				55.00	
00040 000	SOUSCRIPTION CAPITAL SOCIAL OSOC SOCAF Date de mise en service : 30/11/2023	5.00	031123	N 0,00				5.00	
00041 000	SOUSCRIPTION CAPITAL SOCIAL OSOC SOCAF	15.00	110523	N 0,00				15.00	
00044 000	PARTS SOCIALES CAPITAL A	15.00	270223	N 0,00				15.00	

CONFORME

A

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Compte : 26180000 PARTS SOCIALES SOCAF CAPITAL C

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00009 000	17 PARTS ACQUISES AU 31/12/2019	34.00	311219	N 0,00				34.00	
00014 000	SOCAF: SOUSCRIPTION 7 PARTS DE CAPITAL C	14.00	150120	N 0,00				14.00	
00015 000	SOCAF: 2 PARTS DE CAPITA C	4.00	300320	N 0,00				4.00	
00016 000	SOCAF: 1 PART DE CAPITAL C	2.00	280520	N 0,00				2.00	
00017 000	SOUSCRIPTION 10 PARTS C	20.00	120121	N 0,00				20.00	
00018 000	SOUSCRIPTION 1 PART C	2.00	260421	N 0,00				2.00	
00036 000	SOUSCRIPTION 11 PARTS C	22.00	030122	N 0,00				22.00	
00038 000	SOUSCRIPTION 3 PARTS C	6.00	271022	N 0,00				6.00	
00045 000	SOUSCRIPTION CAPITAL C 14 PARTS	28.00	020123	N 0,00				28.00	
00046 000	SOUSCRIPTION CAPITAL C 1PART	2.00	110523	N 0,00				2.00	
00052 000	SOUSCRIPTION SOCAF 17 PARTS CAPITAL C	34.00	020125	N 0,00				34.00	
00053 000	SOUSCRIPTION SOCAF 2 PARTS CAPITAL C	4.00	060525	N 0,00				4.00	
00054 000	SOUSCRIPTION SOCAF CAPITAL	45.00	060525	N 0,00				45.00	
00057 000	SOCAF SOUSCRIPTION 15 PARTS CAPITAL C	30.00	020124	N 0,00				30.00	

Compte : 27500000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00007 000	AB IMMO DEPOT DE GARANTIE DU 22/05/2018	1 060.00	010119	N 0,00				1 060.00	

Compte : 27560000 FONDS DE GARANTIE SOCAF

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00010 000	FDS GARANTIE CUMUL AU 31/12/2019	12.50	311219	N 0,00				12.50	
00017 000	SOCAF :COMPLEMENT DE PRIME	5.50	150120	N 0,00				5.50	
00019 000	CONTRIBUTION AU 12/01/2021	5.50	120121	N 0,00				5.50	
00020 000	CONTRIBUTION DU 26/04/2021	1.50	260421	N 0,00				1.50	
00023 000	SOCAF	0.50	240821	N 0,00				0.50	
00039 000	CONTRIBUTION 2022	7.00	030122	N 0,00				7.00	
00047 000	FONDS DE GARANTIE 2023	7.00	020123	N 0,00				7.00	
00048 000	FONDS DE GARANTIE COMPL.27/02/2023	1.50	270223	N 0,00				1.50	
00055 000	CONTRIBUTION FONDS DE GARANTIE SOCAF	10.00	020125	N 0,00				10.00	
00056 000	CONTRIBUTION FONDS DE GARANTIE SOCAF	0.50	060525	N 0,00				0.50	

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Compte : 27560000 FONDS DE GARANTIE SOCAF

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00058 000	CONTRIBUTION FONDS DE GARANTIE SOCAF	8.50	020124	N 0,00				8.50	

Récapitulatif général

Valeur brute Immobilisation début exercice	Augmentations				Diminutions			Valeur brute Immo. fin exercice
	Réévaluation	Acquisition	Poste/Poste	Total	Cession	Poste/Poste	Total	
7 766.25		2 493.39		2 493.39	2 928.11		2 928.11	7 331.53

Montants des Amortissements début exercice	Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions Amort. sortis de l'actif	Montant Amortissements fin exercice	Amortissements dérogatoires	
	Linéaires	Dégressif	Exceptionnels	Total			Dotations	Reprises
5 199.31	1 082.03			1 082.03	2 797.92	3 483.42		

Signé par Anthony BUCHER
Le 30 avr. 2026

Signed with doc_mDb
Universign tx_ddW2q3Jab9D7

CONFORME
A 
L. ORIGINAL

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 06/06/2026 à JUAN LES PINS à 09Heures

Lieu de la réunion : A BUCHER IMMOBILIER - LE SANTA FE -99, boulevard Wilson - 06160 JUAN LES PINS

Le soussigné :

BUCHER Anthony

Agissant en qualité de seul actionnaire de la société BUCHER IMMOBILIER,

SASU au capital de 2500.00 C, dont le siège social est situé - 99, boulevard Wilson - 06160 JUAN LES PINS - , s'est réuni afin d'établir l'assemblée générale ordinaire annuelle et a établi le présent procès verbal .

Première résolution : approbation des comptes 2025

BUCHER Anthony, associé unique et président de la société A.BUCHER après avoir exposé qu'il a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/ 12/2025,

A pris les décisions ci-après relatives à :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/ 12/2025;

- l'affectation du résultat •

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025 se soldant par un résultat NEGATIF de : Résultat de l'exercice : -3646.58 €

Report à nouveau créiteur : 20 319.44 € Affectation à la réserve légale - C

Report à Nouveau Créiteur : 16 672.86 € Résolution adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution : affectation du résultat

CONFORME
A
L'ORIGINAL

L'associé unique décide d'affecter le résultat négatif de l'exercice s'élevant à - 3646.58 € au compte report à nouveau.

Résolution adoptée à l'unanimité

Troisième résolution : Rémunération du président

La rémunération du président est fixée selon les modalités suivantes : le président percevra une rémunération nette mensuelle de 2200.00 C après PAS .

En outre, il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Des primes courant l'année 2026 pourront lui être attribué si la situation financière le permet.

Levée de la séance à 09H30

FAIT à JUAN LES PINS

le 06/06/2026

En autant d'originaux que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social
Et l'exécution des diverses formabilités légales.

Signature de l'actionnaire unique et Président

A.BUCHER IMMOBILIER
99 Boulevard Wilson
05160 Juan les Pins
RCS AN71BES 825 393 689
CPI 0505 2017 000 016770

CONFORME
A
L'ORIGINAL